

Philippe Maurage¹

Trajectoires types d'engagement et de désengagement des pères

Introduction

Cette analyse représente un approfondissement d'une première analyse du CEFA² concernant l'évolution de l'engagement et du désengagement paternels après une rupture conjugale. Son objectif est de mettre en évidence certaines trajectoires type afin d'en dégager des pistes de réflexions sur l'accompagnement des pères en situation de rupture afin de favoriser leur engagement. Si dans les années 1980 et 1990, les études traitaient majoritairement des impacts de l'absence des pères, ce discours a évolué, de sorte que l'on parle davantage aujourd'hui des effets bénéfiques de l'engagement de ceux-ci. Cette nouvelle image du père, plus impliqué dans sa relation avec ses enfants dans le cadre conjugal peut-elle se maintenir ou se développer dans le contexte de la rupture ? Nous verrons à travers ces trajectoires types d'engagement et de désengagement, comment se mettent en place des mécanismes psychologiques et sociaux complexes oscillant entre la reproduction d'anciens schémas et l'émergence de nouveaux modèles.

1. Les trajectoires types du désengagement

Ces trajectoires types du désengagement se basent sur une étude menée à Montréal en 1999, par Anne Quéniart³, avec l'objectif de mettre en relief les processus qui mènent au désengagement paternel. À partir de cette analyse, elle a relevé deux trajectoires-types :

Ces trajectoires expriment des représentations différentes de la famille et de l'enfant et sont le résultat d'une combinaison complexe de facteurs, et renvoient à des dynamiques conjugales et familiales spécifiques.

Un désengagement volontaire et assumé : la rupture comme émancipation

Dans cette première trajectoire, ce sont des pères qui ne ressentent pas de sentiment de paternité et qui sont plutôt orientés vers leur liberté. Celle-ci est perçue par ces pères comme la possibilité d'improviser dans la vie.

Elle fait la différence entre deux types de pères :

"Pères déserteurs": ils désiraient un enfant a priori, mais ce désir s'est volatilisé devant la réalité conjugale et familiale. Ils n'ont pas pu supporter les responsabilités, le changement de vie, les obligations, contraintes et frustrations que comporte la vie en famille. Dans les discours de ces pères, on retrouve souvent l'idée que, avant la séparation, ils étaient engagés par « devoir » et pas par « plaisir ».

¹ Socio-thérapeute, fondateur de Single Family <http://www.singlefamily.be/>

² Maurage Philippe, *Engagement et désengagement paternels après la rupture conjugale*, CEFA, 2013

³ Quéniart Anne, « Emancipation ou désancrage social: deux représentations de la rupture parentale chez les pères n'ayant plus de contact avec leur enfant », in *Déviance et société*, Genève, 1999, Vol.23, n°1, pp.91-104

“Pères décrocheurs”: ce sont des hommes devenus pères suite à une grossesse surprise que la conjointe a voulu mener à terme. Ils ont été incapables d’intégrer l’enfant dans leur existence et de développer un sentiment de paternité. Donc, la perspective d’une vie en famille n’était aucunement un idéal de vie pour ces hommes. A la différence des pères déserteurs, ces pères n’ont jamais su s’engager.

La rupture apparaît ici comme une double libération ou émancipation, d’un côté, de la responsabilité conjugale, et de l’autre, de la responsabilité parentale. On ne retrouve pas de sentiment de culpabilité ni de “désir nostalgique”. L’auteur amène l’idée que cette trajectoire serait l’expression de la crise contemporaine du désir d’enfant ou de la place ambiguë de l’enfant, à la fois comme “roi” et “gêneur”. D’un côté, l’enfant roi fait référence à l’idée de la place centrale que l’enfant a dans notre société, objet de désir, amour et personnalisation. De l’autre, l’enfant peut être un obstacle à la réussite personnelle et à la recherche de l’individualité. Ces trajectoires sont aussi fortement en lien avec les rôles et représentations des hommes et des femmes, car on peut imaginer qu’une attitude moins traditionnelle à l’égard de la division des rôles sexuels peut être un élément bénéfique pour l’engagement.

Un désengagement ambivalent, fluctuant : la rupture comme catastrophe

Dans cette configuration, la rupture est vécue comme un échec, une perte de repères, et l’on retrouve souvent des effets psychologiques profonds. Ces pères ont l’impression de « partir et laisser tout derrière soi », et témoignent d’une énorme souffrance comme conséquence de l’éclatement de la famille. Ce sont généralement des pères aux parcours plus complexes, ambivalents et moins linéaires, avec des nombreuses entrées et sorties dans la relation avec l’enfant. Le sentiment paternel est bien présent, mais n’arrive pas à s’exprimer dans le maintien d’une relation suivie avec l’enfant. Ce sont souvent des pères qui ont désiré l’enfant et pour qui la vie en famille est une valeur importante avec une signification identitaire profonde. Même si ces pères ont pu être plus ou moins impliqués (certains d’une manière plus traditionnelle et d’autres d’une manière plus personnelle), on retrouve une “nostalgie d’une paternité”.

Deux cas de figure émergent : les “pères orphelins d’une famille” et les “pères orphelins de leur enfant”.

La vie de famille comme ancrage social: pères orphelins d’une famille

Ce parcours est celui des pères qui ont conçu leur paternité comme une responsabilité à l’égard d’une famille, et donc le rapport avec l’enfant est moins personnel et intime. Enfant et famille forment un ensemble, et ces hommes ne conçoivent pas leur paternité hors mariage, hors lien conjugal ou hors vie de famille.

Celle-ci donnait un sens à leur existence, et la signification de la famille en tant que telle était symbole de reconnaissance sociale. Ces hommes se sont souvent sentis expulsés du noyau familial, et ils vont parfois pointer du doigt les femmes et les accuser d’être responsables de la situation. Ils vivent leur paternité sous un mode imaginaire et nostalgique.

Souvent, les droits de visite vont être perçus comme une occasion de reconstruire le lien conjugal et la vie de famille, et moins comme un espace de temps pour privilégier le lien avec l'enfant.

Le rapport à l'enfant comme ancrage social: pères orphelins de leur enfant

Dans ce cas, la rupture est vécue comme une catastrophe, et on y retrouve des hommes qui avaient été forts présents et engagés dans la vie de l'enfant. Ils sont attentifs aux conditions juridiques et à leurs droits en tant que pères. Dans un premier temps, ils cherchent généralement à poursuivre le lien avec l'enfant de façon positive ; néanmoins, les tensions avec l'ex conjointe, les conditions juridiques ou l'entrée d'un beau-père peuvent les amener à manquer de souffle et à percevoir ce nouveau mode relationnel comme une frustration. Le lien était si fort que la rupture peut être, elle aussi, profonde. Dans ces cas, la séparation provoque une discontinuité radicale et vient briser une relation dans laquelle l'homme était profondément engagé. On peut affirmer que dans ces cas, paradoxalement, c'est la nature intime du lien qui vient produire le désengagement.

2. Les trajectoires types du maintien de l'engagement

D'une étude⁴ sur l'engagement paternel dans un contexte de pauvreté basé sur des entretiens qualitatifs auprès de quinze pères et de leurs enfants se dégagent des stratégies déployées par ces pères pour rester engagés après la rupture conjugale :

Garder ou reprendre la maîtrise de sa vie

De façon générale, la plupart des pères quittent le domicile familial en laissant tout derrière eux et souffrent majoritairement de l'effondrement de leur rêve d'une famille unie et se disent avant tout dépassés par ce qui leur arrive. La majorité des pères traversent alors une période de crise qui déstabilise leur relation à l'enfant. Dans un premier temps, le modèle qui prédomine est le modèle du père visiteur. Les pères ont le sentiment d'avoir tout perdu et ont tendance à se retirer socialement. Après cette période plus ou moins longue où certains peuvent sombrer dans la dépression, les envies suicidaires, l'alcool ou la drogue, revient le besoin d'agir.

Gagner sa place auprès de l'enfant dans les espaces publics et privés

Après cette phase de repli, les participants à l'étude ont vécu la reconquête de leur place auprès de leurs enfants comme une lutte sur plusieurs fronts. Plusieurs luttent contre l'idée préconçue dont ils sont eux-mêmes imprégnés qui fait de la mère le parent principal. De manière plus marginale, certains doivent d'abord faire reconnaître leur paternité auprès de l'état civil, afin d'exister aux yeux de l'état. Dans cette lutte pour retrouver leur place,

⁴ Allard Francine L., Bourret Amélie, Tremblay Gilles, *Rester engagé envers son enfant après la rupture du couple : point de vue de pères vivants en contexte de pauvreté*, Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale, Beauport (Québec), sept. 2004

certaines pères doivent non seulement défendre l'importance de leur place auprès de l'enfant devant l'Etat, mais aussi prouver leur droiture et leur engagement aux yeux de leur ex-conjointe. Dans ce contexte, plusieurs pères croient que les mères profitent de préjugés favorables dont elles jouissent pour les dénigrer dans le but de conserver leurs privilèges auprès des enfants, en étant soutenues indirectement par le système judiciaire.

Pour arriver à officialiser un nouveau partage des responsabilités parentales, la majorité des pères interrogés ont eu recours à des démarches juridiques, déboursant parfois des sommes considérables en frais judiciaires. La médiation, démarche pourtant moins onéreuse ne semble pas avoir été le choix privilégié, même si quelques pères ont entrepris une telle démarche.

Redéfinir son rôle parental

La majorité des pères s'interrogent sur les façons d'assumer leur rôle parental hors du cadre de référence de la famille unie en cherchant à s'approprier un style parental propre. Soit en cherchant à se distinguer de l'ex-conjointe ou au contraire en s'inspirant de leur observation de la relation de leur ex-conjointe à l'enfant. Et si au début du processus de rupture, beaucoup ont douté de leur capacité à s'occuper seul de leur enfant, la plupart ont pris confiance en leur compétence parentale au fil du temps. Ils partagent généralement l'idée que les parents, peu importe leur sexe, doivent pouvoir tendre vers une interchangeabilité des rôles parentaux. Avoir pu compter sur le soutien de membres de leur famille ou de l'entourage les a aidé à cheminer.

Vivre une nouvelle relation à l'enfant

Pour la plupart des pères, la qualité de la relation qui s'est établie avec l'enfant après la rupture semble compenser la discontinuité de la relation. Nombreux sont ceux qui estiment lui offrir plus qu'ils ne pouvaient le faire avant la rupture. Les pères évoquent fréquemment le plaisir qu'ils trouvent dans les relations qu'ils ont pu préserver avec leur enfant au prix d'efforts et d'affirmation de leur rôle parental. Ils font ainsi preuve d'affection et de dévouement en prenant soin non seulement de combler les besoins élémentaires de leur enfant, mais également en manifestant, en gestes et paroles leur amour. En prenant en charge la planification des tâches domestiques, en se rendant disponibles pour superviser les jeux et les autres activités, à veiller à la sécurité de l'enfant, plusieurs pères ont instauré une routine contribuant à sécuriser l'enfant et à l'encadrer.

Pour certains pères non gardiens, l'obligation d'établir des règles de discipline est perçue comme un risque de compromettre la relation déjà fragile à l'enfant. Ils préfèrent profiter des instants avec leur enfant sans prendre le risque d'exercer leur autorité. Par contre, ceux qui habitent plus longuement avec leur enfant ont développé des astuces pour exercer leur autorité sans donner l'impression d'être autoritaires. Ils insistent sur le côté ludique en cherchant à mettre du jeu dans leurs vies.

Enfin, il semble que la discontinuité de la relation à l'enfant génère un vide quand l'enfant est chez sa mère. C'est également une manière de se laisser envahir par le rôle parental lorsque l'enfant est absent.

Spécificités du contexte économique de pauvreté

Les pères interrogés dans cette étude⁵ sont réticents à aborder leur situation financière car même s'ils sont pauvres, ils ne veulent pas être considérés comme des assistés ou des irresponsables et veillent à ce que l'enfant ne manque de rien et à disposer d'un logement leur permettant de recevoir confortablement l'enfant.

Ces hommes ont tous travaillé préalablement et éprouvent du mal à concilier leur engagement familial et le travail. Que ce soit pour des raisons pratiques (refuser un emploi trop éloigné du domicile de l'ex conjointe) ou par crainte que le fait de retravailler puisse remettre en cause leur équilibre parental. Pour certains, le coût matériel (déplacements, frais de garde) ou symbolique (stress, impression de ne pas être suffisamment présent pour leur enfant) de la reprise du travail est perçu comme supérieur au fait de ne pas travailler.

Le risque pour certains est d'opter pour la relation à l'enfant à défaut de pouvoir concilier famille et travail, ou de rejeter le modèle de père pourvoyeur en associant travail et pension alimentaire, ou encore de rejeter une histoire personnelle liée à un père traditionnel relativement peu présent et avant tout pourvoyeur et garant de l'autorité.

Le contexte de pauvreté met en évidence la difficile conciliation de l'engagement paternel après la séparation et la recherche d'emploi, ainsi que le sentiment de lutte permanent contre le risque de disqualification sociale de leur engagement parental en raison de leur pauvreté.

Conclusions et enjeux

Les parcours des pères ici présentés ne cernent pas l'ensemble des réalités, mais en révèlent la pluralité et les problématiques communes. Le degré d'engagement paternel peut, bien évidemment, découler d'un choix personnel pour certains, cependant dans d'autres cas ce « choix » est soumis à des contraintes et facteurs de diverses natures.

Malgré cela, de plus en plus de parents arrivent à trouver des solutions satisfaisantes à moyen et long terme, souvent en marge des tribunaux. La séparation ou le divorce peut être aussi, dans certains cas, une occasion pour établir une relation nouvelle et satisfaisante que ce soit avec les enfants ou avec l'autre parent.

Nous pouvons relever que les trajectoires de désengagement ou d'engagement des pères suite à une rupture conjugale sont intimement liées aux stéréotypes des rôles parentaux liés au genre, à la place accordée au père avant la rupture et plus généralement à l'homme dans la société. Un problème social concret, qui concerne un individu dans un moment précis de son existence, est influencé par plusieurs niveaux, notamment le cadre culturel de référence.

Cette question est importante par rapport aux démarches des intervenant.e.s sociaux/les (éducateurs, juristes, psychologues,...), car les interprétations sur les attitudes et les

⁵ Idem

comportements des pères influencent la décision d'intervenir ou pas, ainsi que la façon de le faire. Une fuite ou une absence d'implication peut cacher de la douleur et de la souffrance, il serait donc essentiel de mettre en place des structures spécialisées et des démarches politiques par rapport à de telles situations.

Le désengagement paternel n'est donc pas simplement l'expression de la fuite masculine des engagements relationnels, ce qui est un préjugé installé dans nos représentations, ni le résultat de normes et pratiques actuelles, mais un processus complexe, qui s'explique par de multiples facteurs et par des dynamiques conjugales et familiales très spécifiques.

Comme le note Anne Quénart⁶, cette « fuite » masculine peut témoigner aussi de la difficulté de l'individu contemporain à se dégager d'une partie des pressions de la vie quotidienne. L'individu est perçu comme capable de tout prendre sur lui, et ceci peut l'amener à manquer de souffle et à vouloir repousser toute responsabilité considérée comme trop lourde.

Comment conjuguer la vie de famille et les exigences du travail dans notre société ? Comment répartir le temps entre les enfants et le travail ? Comment garder la cohésion entre les conjoint.e.s, après une rupture, en tenant compte des besoins individuels de chacun.e et des attentes par rapport aux normes de la « bonne » maternité et paternité ? En regard à ces questions, la mise en place de structures spécifiques concernant la conciliation de la vie de famille et professionnelle est fondamentale. En cela, la réflexion rejoint le constat de cette difficile conciliation pour les femmes en général, même lorsqu'elles sont en couple.

Il serait nécessaire d'effectuer de nouvelles études et de récolter des données actualisées par rapport à la situation et la perception actuelle des pères, suite aux changements de lois et modifications diverses. Ces études devraient se faire à une plus grande échelle, et idéalement inclure des données par rapport à cette conciliation du privé et du professionnel et la participation aux tâches de la vie quotidienne (comme les jeux, l'aide aux devoirs, les soins de santé,...), avant et après la rupture conjugale.

La valorisation de l'engagement paternel demeure encore un enjeu social important. Arrêter de centrer l'engagement paternel sur le soutien financier seulement, et tenir compte du processus de différenciation qui s'opère à l'intérieur de l'univers masculin, c'est-à-dire percevoir la socialisation masculine comme un processus hétérogène, comme un espace où se sont produits de nombreux changements et bouleversements aux niveaux symbolique, juridique et social.

Enfin, nous soulignons l'importance des structures de soutien et d'encouragement à l'engagement paternel, ainsi que la promotion d'une perspective de coparentalité centrée sur les besoins de l'enfant, en aidant les ex-conjoint.e.s à redéfinir leur parentalité dans le cadre d'une alliance parentale, en distinguant la relation conjugale de la relation parentale, sans oublier les mécanismes plus spécifiques à établir en situation de violence conjugale et de persistance de conflits.

⁶ Quénart Anne, idem